

Briefe von Karl Viktor von Bonstetten an Isaak Cornuaud

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **21 (1915)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Der Brief Jeremias Gotthelfs an Professor Samuel Luz in Bern betrifft eine schmerzliche Erfahrung, deren Ursprung in die Vikarzeit in Herzogenbuchsee zurückreicht (1824—1829). Er bedarf keiner Erklärung. Frau Pfarrer Luz in Bern hatte die Freundlichkeit, mir das in ihrem Besitz sich befindende Original zur Veröffentlichung zu überlassen.

**Briefe von Karl Viktor von Bonstetten
an Isaac Cornuand.**

1.

Nyon, le 24 septembre 1790.

Je suis bien aise que le règlement au sujet des libelles ait votre approbation, Monsieur. C'est un sujet bien difficile et bien délicat à manier, et sur lequel nous n'avons pas, je crois, des données suffisantes. Il faut agir et néanmoins tout ce que l'on fait irrite l'imagination que l'on veut calmer ou distraire. Le problème se réduit à opposer préjugé à préjugé chez le peuple, car la vérité est une ligne sans largeur, qui n'est réelle que chez l'homme qui pense et qui réfléchit et jamais chez le peuple. Je serais bien charmé de vous entendre parler sur tout cela, Monsieur, et de savoir de vous comment on au-

buliez, p. 484. Ich verdanke die Mitteilung der drei Briefe Bonstettens der Freundlichkeit des Fräulein Emilie Cherbuliez in Genf.

rait dû, dans les commencements de vos troubles agir sur l'esprit du peuple.

Quant au canton de Vaud, je suis de jour en jour plus rassuré et j'éprouve toujours davantage combien un gouvernement auté (!) sur la justice et la modération, a peu à craindre des orages. Nous corrigeons diligemment tous les petits abus et nous nous approchons toujours davantage des bons principes. Il en est des gouvernements comme des vins, la fermentation fait tourner les mauvais en acides et rend les bons plus généreux et plus forts.

Je serai toujours flatté de savoir les observations que vous aurez faites sur nos démarches dans ces temps de crises. Un Genevois, et un Genevois aussi éclairé et aussi instruit par l'expérience que vous l'êtes, Monsieur, est un bon juge en ces matières.

Agréez, Monsieur, les sentiments de l'estime distinguée, etc.

2.

Nyon, le 17 février 1791.

Monsieur.

La lettre infiniment intéressante, que vous avez eu la bonté de m'écrire l'automne dernier, a été communiquée à M. le trésorier à Rolle, et lue et copiée avidement. Vos idées sont toujours des instructions utiles pour l'homme d'état qui agit et pour l'homme qui ne fait que penser.

J'ai beaucoup entendu parler de vos affaires du moment, sans avoir encore une idée bien nette du tableau politique de Genève. Je vois toujours tant d'esprit à Genève que j'ai toujours peine à y démêler des principes, car le propre de l'esprit me paraît être de faire diverger les idées, comme le propre du génie est de les concentrer dans un foyer. Il est difficile de voir clair dans une pareille matière; c'est de vous, Monsieur, qui réunissez l'esprit au génie, que j'attends de véritables lumières.

Le parti des Natifs a-t-il des chefs ? Quels sont-ils ? Que veulent-ils ? Quels sont leurs principes ? Quels sont les rapports entre ce parti et la bourgeoisie ? Seront-ils réunis lorsque les Natifs seront incorporés à la bourgeoisie ? Quel effet cette réunion aura-t-elle sur la constitution à venir ? Que seront les paysans dans le nouvel ordre de choses ? Quelles sont vos idées, Monsieur, sur le danger actuel du repos public à Genève ? Le parti français est-il considérable et quels sont ses moyens ? La dernière affaire était-elle purement une bagarre ou bien l'effet d'un projet caché ?

Permettez, Monsieur, que je vous prie encore, puisque je suis entrain d'être indiscret, de me mander ce que vous savez sur le pays de Vaud en fait de politique et d'agréer les assurances de l'estime très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être etc.

3.

Nyon, ce 6 mars 1791.

Monsieur.

Je n'ai rien lu sur les affaires de Genève qui m'ait autant intéressé que la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire dernièrement. J'y ai effacé votre nom et l'ai envoyée au Conseil secret comme le seul tableau qui donne une idée nette de la situation singulière et alarmante de cette République. Avant votre lettre c'était pour moi un logogriphe que tout ce qu'on écrivait sur cette ville en armes qui ne connaît pas ses ennemis, sur ce parti dominant au sein d'une ville, dont on ignore les chefs et les moyens.

J'avoue que je ne conçois de gouvernement possible pour Genève qu'une bonne démocratie, s'il y en a de bonnes. Il y a à Genève, plus que dans aucune république du monde, une égalité de fortune, d'esprit et de prétentions presque parfaite : avec ces données-là il faut étendre l'autorité dans toutes les classes. Mais vous êtes loin encore de la solution du problème de la meilleure démocratie. Je ne conçois pour vous qu'un gouvernement par tribus ; il faut morceler la masse pour éviter les grandes secousses ; il faut éviter toutes les réunions en partis et en factions et pour cet effet il faut diviser les partis de manière que dans chaque tribu il y ait proportionnellement de tous les partis. Il faudrait faire tomber les cercles par les tribus etc. Elles seules réuniraient la ville haute et basse, et les gens de

toutes éducations, de toutes fortunes, nouveaux et anciens citoyens. Au lieu de celà, il me semble que vous travaillez sur de certaines bases dont, depuis un siècle, vous avez éprouvé les inconvénients. Vous tranchez toujours votre pyramide horizontalement; je la voudrais couper verticalement, pour qu'il y eut dans chaque tribu des gens de toutes les classes. Si vous tenez à votre conseil général je voudrais qu'on y votât par tribu, comme à Rome dans les comices par tribu : chacun aurait sa portion de magistrature, etc.

Peut-être que votre pyramide de Conseils, Petit, Grand et Général, est très-mauvaise; l'autorité y est toute d'un côté et les prétentions de l'autre. Quelques milliers de souverains, fiers de leur supériorité, se voient pendant 362 ou 363 jours de l'année dans la dépendance d'un conseil qui tend toujours à l'aristocratie. Ce souverain ne pouvant agir que par faction, il en arrive que les factions y sont éternelles. Pour éviter toutes les divisions par quartiers, même par corps de métiers, je voudrais leur division militaire, etc. Avec ces bases-là j'avoue que je ne craindrais plus la propagande et le prosélytisme français.

Je vous réitère mille fois, Monsieur, mes remerciements de votre lettre que je conserverai comme un morceau d'histoire très-précieux ; daignez, Monsieur, vous rappeler de moi et de l'estime distinguée que je vous ai vouée.

de Bonstetten
